


Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Mai-juin 2018



L'AREQ dépose une pétition de 9 227 signataires pour revoir le mode de rémunération des médecins

Le 2 mars dernier, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec avait [pris l'initiative](#) de lancer une pétition afin de revoir le mode de rémunération des médecins. Alors que s'additionnaient multiples primes aux médecins dans les médias (prime « jaquette », prime « réunion » ou prime « pour les patients âgés »), les membres de l'AREQ se sont indignés et ont demandé à ce qu'on initie le débat.

C'est donc fort de 9 227 signatures que l'AREQ a déposé cette pétition, le 6 juin, parrainée par Diane Lamarre, députée de Taillon et porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins.

« Considérant que la rémunération des médecins représente 21 % du budget de la santé et des services sociaux, lequel constitue 38 % des dépenses de l'État québécois, nous croyons qu'il est nécessaire d'avoir un débat public sur la question », a souligné Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Consensus des experts

De nombreuses études et recherches ont démontré l'inefficacité du mode de rémunération des médecins au Québec. En 2017, le Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) considérait le modèle de rémunération à l'acte des médecins « [sous-optimal](#) », et qu'il devait être revu. Plus récemment, le [rapport de recherche](#) menée par Damien Contandriopoulos, intitulé « Analyse des impacts de la rémunération des médecins sur leur pratique et la performance du système de santé au Québec », démontrait clairement que l'augmentation importante des salaires des médecins, résultant du mode de rémunération, n'avait pas atteint son objectif, au contraire.

Dans ce numéro

Pétition Mode de rémunération des médecins	1
Nouveau site Internet de l'AREQ	2
Plan d'action « Un Québec pour tous les âges »	3
Vidéo ASSUREQ	4
Nos comités à pied d'œuvre	5
Fierté en Montérégie!	5
Bon été!	6

Refonte du site Internet de l'AREQ et du nouveau pour les avantages et rabais!



L'AREQ nationale a mis en ligne une nouvelle version de son [site Internet](#). L'objectif de cette refonte était d'améliorer l'expérience de nos visiteurs et de faciliter l'accès aux informations de l'Association. Ainsi, vous retrouverez tous les aspects les plus populaires du site Internet précédent, mais avec quelques ajouts intéressants dans une présentation épurée et conviviale.

D'autre part, nous miserons davantage sur le nouveau site Internet pour faire converger nos communications du magazine *Quoi de neuf*, du bulletin mensuel *Le Focus*, de notre infolettre et de nos réseaux sociaux. Puis, ce sera l'occasion de véhiculer plus aisément de l'information sur les activités sectorielles, régionales et nationales. Cet outil Web deviendra un élément fondamental visant à promouvoir le dynamisme de l'AREQ partout au Québec.

Avantages et rabais

L'AREQ met les bouchées doubles pour négocier des [avantages et des rabais](#) pour ses membres. Ainsi, dans son plan d'action 2017-2020, l'Association a défini les avantages et les rabais comme une priorité. Pour ce faire, l'AREQ a adopté une politique de fonctionnement du programme qui spécifie le cadre et les paramètres de sélection des partenaires.

Enfin, nous profitons du nouveau site Internet pour faciliter la recherche des avantages et des rabais disponibles pour nos membres. Ainsi, il sera donc possible de rechercher l'ensemble des avantages disponible selon la région ou selon le thème.

Vous prévoyez visiter une autre région que la vôtre au Québec?

Choisissez le nom de la région dans l'onglet désigné et tous les rabais disponibles sur le territoire seront affichés. Il en va de même pour le type de rabais :



- Activité physique
- Assurances
- Hôtels
- Loisirs et culture
- Rénovations
- Restauration
- Santé et bien-être
- Tourisme
- Transports



L'AREQ accueille favorablement le plan d'action « Un Québec pour tous les âges »

Le 4 juin, le gouvernement du Québec [annonçait](#) son deuxième plan d'action de cinq ans pour soutenir le vieillissement actif : « Un Québec pour tous les âges ». Ce plan prévoit des investissements de 12,3 milliards de dollars d'ici 2023 en vue de favoriser la participation et l'inclusion sociale des aînés ainsi que leur accès aux environnements sécuritaires et aux soins pouvant leur être nécessaires pendant la vieillesse.

L'AREQ a [accueilli favorablement](#) ce nouveau plan d'action, qui vient succéder à [Vieillir et vivre ensemble](#). Néanmoins, l'AREQ s'interroge sur la façon dont seront ventilées les enveloppes annoncées ainsi que sur les mécanismes de suivi qui sont prévus pour s'assurer que ses retombées profitent aux personnes aînées.

Enfin, il ne faut pas oublier tous les dommages qu'on a connus dans le réseau de la santé durant les dernières années, particulièrement dans les soins à domicile, qui sont pourtant incontournables pour vieillir activement chez soi, dans sa communauté.

« Ce que nous voulons, c'est de la cohérence de la part du gouvernement. Si nous investissons autant pour le vieillissement actif, mais qu'en contrepartie, une personne devient vulnérable à la moindre perte d'autonomie faute de service en soins à domicile dans son milieu, on rate la cible », a déploré Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

L'AREQ sur la place publique (communiqués)

6 juin 2018

L'AREQ dépose une pétition de 9 227 signataires pour revoir le mode de rémunération des médecins

5 juin 2018

Le plan d'action « Un Québec pour tous les âges » est un pas dans la bonne direction

1^{er} juin 2018

L'AREQ accueille favorablement le projet de pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes

10 mai 2018

La santé mentale chez les personnes aînées : brisons les tabous et l'isolement

30 avril 2018

Élections 2018 : Pour un Québec digne de ses aînés

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à areq.lacsq.org.

Une capsule vidéo qui résume ASSUREQ

Saviez-vous que la CSQ offre un régime d'assurance collective à ses membres une fois à la retraite? Par l'entremise de son association de retraités, l'AREQ-CSQ. Il s'agit du régime ASSUREQ!

Nous avons pris soin de développer une capsule d'information de quelques minutes qui résume tous les avantages d'y adhérer. Nous vous invitons à la visionner et à la partager.



Activités prévues en juin, juillet et août

8 juin

Comité national des femmes

20 juin

Observatoire de la retraite

21 juin

CA d'ASSUREQ

5-6 juillet

Validation des projets *Toujours en action*

28 août

Comité national du magazine *Quoi de neuf* et des communications

29-30 août

Conseil exécutif



Nos comités à pied d'œuvre

Comité national des femmes (8 juin) – Le comité national des femmes s’est rencontré pour discuter de plusieurs dossiers et faire le suivi du plan d’action 2017-2020. Il a notamment été question du Comité des femmes de la CSQ et du dossier de la procréation médicalement assistée. Puis, elles ont discuté de la situation de la Fédération des femmes du Québec ainsi que d’un texte à produire pour le magazine *Quoi de neuf*.

Comité national de la retraite (23 mai) – Le comité a d’abord fait un retour sur la formation des responsables régionaux de la retraite du 13 mars 2018. Par la suite, le comité a procédé à une période de réflexion et d’échange sur le plan d’action 2017-2020. Enfin, il y a eu un suivi du document InfoRetraite 2018 ainsi qu’une rencontre très enrichissante avec Clément Gosselin, actuaire en chef retraité de Retraite Québec.

Comité national de l’environnement et du développement durable (29 mai) – D’emblée, le comité s’est penché sur son plan d’action. Puis, les membres du comité ont fait un retour sur la rencontre des personnes responsables régionales du printemps 2018. Par la suite, le comité a réfléchi sur la question d’une nouvelle campagne nationale et d’une nouvelle stratégie à déployer. Enfin, il a été question des activités qui ont eu lieu et celles à venir à l’AREQ à travers le Québec.



Fierté en Montérégie!

Le 29 avril dernier se tenait au Collège Bourget, à Rigaud, la remise des médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la Montérégie. Cette médaille reconnaît l’engagement bénévole de Québécois et de Québécoises au sein de leur communauté. La secrétaire de l’AREQ, Christiane Potvin-Lapalme et la présidente régionale, Manon Besner, assistaient à la cérémonie.

La médaille d’argent a été remise à sept membres de l’AREQ Montérégie.

- ◎ Roger Fournier du secteur Lajemmerais
- ◎ Marcel-Jean Brodeur du secteur Les Trois-Lacs
- ◎ Pierre-Paul Côté du secteur Vieux-Longueuil
- ◎ Marie-Paule Carrier du secteur Vieux-Longueuil (absente sur la photo)
- ◎ Huguette Massé du secteur Haut-Richelieu
- ◎ Robert Godin du secteur Haut-Richelieu (absent sur la photo)
- ◎ Raymonde Beudet du secteur Des Prairies-Brossard (absente sur la photo)

Félicitations aux récipiendaires!



Merci!

Vous êtes maintenant 1 500 personnes à nous suivre sur [Facebook](#) et à soutenir la défense des droits des personnes âgées.

Continuez de partager et de commenter le contenu de notre page et n'hésitez pas à en parler à vos connaissances.

Bon été!

Le Focus fera relâche au cours des deux prochains mois, la prochaine édition est prévue pour septembre.

Entre-temps, l'AREQ continuera de vous informer par différents moyens. Ainsi, vous pourrez nous suivre sur le Web, que ce soit en consultant les actualités du site Internet de l'AREQ ou en suivant notre page Facebook.

Aussi, nous vous souhaitons un été ensoleillé, festif ou reposant, à votre goût!



Pour nous joindre

Rédaction et coordination
[Samuel Labrecque](#)

Conception et réalisation
[Martine Faguy](#)

Participation
Johanne Freire
Ginette Plamondon

Relecture
Nathalie Dion
Martine Faguy

